



Direction Aménagement  
Développement

Dinan, le 30 JUIL. 2019

Suivi par : Sylvaine LECOQ  
Directrice  
[s.lecoq@dinan-agglomeration.fr](mailto:s.lecoq@dinan-agglomeration.fr)  
02.96.87.14.26

Mesdames, Messieurs les Maires  
de Dinan Agglomération

**Objet : Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires de Plancoët (SITS) – Intégration à Dinan Agglomération**

Mesdames, Messieurs les Maires, Cher(e)s collègues,

Par délibération en date du 29 octobre 2018, le Conseil Communautaire a approuvé l'intégration du SITS à Dinan Agglomération. Cette intégration sera effective à compter du 1<sup>er</sup> août 2019.

A compter de cette date, Dinan Agglomération exercera donc les activités exercées par le SITS :

- Transports scolaires vers les communes du territoire du SITS (Bourseul, Corseul, Créhen, Landébia, La Landec, Languenan, Languédias, Plancoët, Plélan-le-Petit, Pléven, Plorec-sur-Arguenon, Pluduno, St-Jacut de la Mer, St-Lormel, St-Maudez, St-Méloir des Bois, St-Michel de Plélan, Trébédan, Beaussais-sur-Mer)
- Transport sous forme de prestations (activités scolaires, périscolaires et extrascolaires), essentiellement pour la partie nord-ouest du territoire (ex Plancoët Plélan et Matignon).

Ce transfert de compétences a été acté par arrêté préfectoral du 23 juillet 2019.

Madame Virginie DEVEZ a pris ses fonctions de chargée d'exploitation et de coordination des réseaux le 30 juillet dernier. Affectée au sein du service Transports-Mobilités, Madame DEVEZ est chargée de l'organisation de ces prestations, étant précisé que le transport continuera d'être assuré par les conducteurs du SITS.

A ce jour, 380 inscriptions au transport scolaire, vers les collèges de Plancoët et de Créhen, ont été enregistrées pour la rentrée scolaire 2019-2020.

Il semblerait que des inscriptions ne nous soient toujours pas parvenues. En effet, certains parents, qui n'avaient peut-être pas eu connaissance de ce changement institutionnel, ont pensé que la réinscription se ferait de manière automatique.

Aussi, je souhaiterais que vous puissiez relayer au sein de vos communes, cette nécessité pour les familles d'effectuer une inscription au transport scolaire auprès de Dinan Agglomération – Service Transports-Mobilités - [transport@dinan-agglomeration.fr](mailto:transport@dinan-agglomeration.fr) – Tél : 02 96 87 70 33 et de nous informer, si vous en avez connaissance, du nom des enfants susceptibles d'utiliser ce transport scolaire.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, Cher(e)s collègues, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,  
Arnaud LECUYER,  
Pour le Président,  
Le Vice-Président aux  
Transports-Mobilités